

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT 560**



---

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire le 8 septembre 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NO 560 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE VÉHICULES POUR LE SERVICE DES INCENDIES ET UN EMPRUNT DE 2 356 000 \$.**

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au [www.ndip.org](http://www.ndip.org).

Que ce règlement entre en vigueur le 27 octobre 2020.

FAIT À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 27 OCTOBRE 2020.

Me Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

\*\*\*\*\*